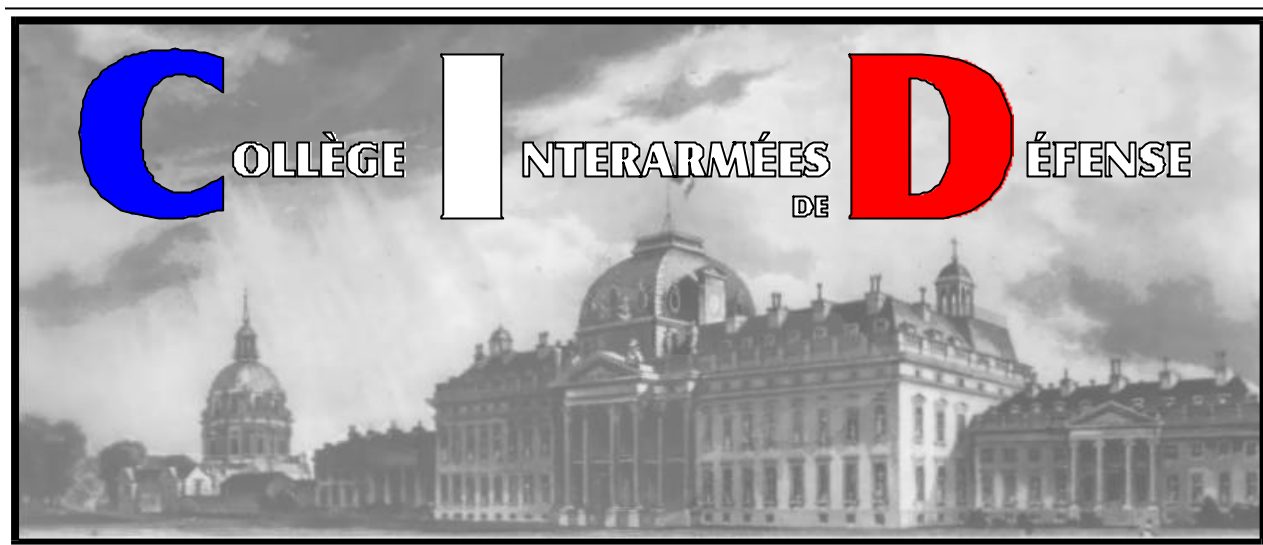


7ème PROMOTION
1999/2000



MEMOIRE DE STRATEGIE :

L'IMMIGRATION ILLEGALE EN EUROPE A TRAVERS DE L'ESPAGNE

CDT. ESPINOSA NAVAS, FRANCISCO

L'IMMIGRATION ILLEGALE EN EUROPE A TRAVERS L'ESPAGNE

00.- L'AVANT PROPOS

Tout d'abord il faut dire que l'auteur de ce mémoire appartient à la Guardia Civil Espagnole, c'est à dire à la Gendarmerie Espagnole. Parmi les missions de la Guardia Civil il s'agit de la surveillance de la côte jusqu'à douze nautiques, la surveillance des frontières, les ports et les aéroports. En plus la Guardia Civil surveille tout le territoire national et surveille les routes. De ce fait la lutte contre la contrebande, le trafic de drogues et l'immigration illégale constituent son métier habituel. Mais je voudrais ajouter que la Garde Civile est aussi la première concernée dans le système de la Défense Nationale Espagnole. Quand la Garde Civile lutte dans les eaux territoriales contre les menaces à la Défense Nationale nous savons que derrière se trouve la Marine Nationale, l'Armée de l'Air et à la fin l'Armée de Terre qui nous appuieront toujours dans la difficile et importante fonction qui nous a été fixée.

Le choix du sujet de mon mémoire correspond aux préoccupations des gouvernants, des organisations humanitaires, des forces de police et de la société en général en raison de la croissance de ce phénomène pendant les dernières années en notre pays. De plus, j'estime qu'elle pourrait arriver à constituer une menace pour la défense nationale, non seulement en Espagne mais dans toute l'Europe. Ma première intention avait été d'étudier le phénomène de l'immigration illégale dans toute l'Europe mais après en avoir parlé avec le professeur Coutau- Bégarie, j'ai décidé d'aborder uniquement l'Espagne afin de simplifier un phénomène compliqué.

La perspective stratégique, nous pouvons la trouver des que la Communauté Européenne a pris la décision de fermer les frontières extérieures ou au moins de limiter l'entrée d'étrangers à la communauté, et de plus supprimer les frontières intérieures en instaurant des contrôles transfrontalières.

La méthode de travail employée a été pour partie la méthode polémologique de Monsieur Gaston Bouthoul, adoptée par l'école de guerre espagnole et l'expérience de l'auteur après avoir servi en différentes unités de la Guardia Civil et surtout avoir lu un grand nombre de documents en relation avec le sujet proposé.

Dans le développement de mon mémoire j'essaierais de coucher sur le papier toutes mes connaissances pratiques surtout parce que ma dernière affectation a été au sein de l'Etat Major de l'unité de la Guardia Civil qui a comme responsabilité, sous le commandement d'un général, le contrôle de toute la frontière sud et les deux villes espagnoles en Afrique du Nord Ceuta et Melilla.

En plus j'ai participé aux travaux préparatoires pour l'implantation du SIVE (Système Intégré de Surveillance Extérieur) sur la côte sud et connais très bien tout ce qui se passe dans la zone. Il faut dire que mon mémoire ne contient pas de documents classifiés, tous les renseignements et les informations ont été pris dans la presse ou dans des documents officiels

libres d'accès comme on peut le constater par la multitude de notes en bas des pages de ce mémoire.

Pour finir l'avant propos je voudrais dire que ma position personnelle n'est pas contre ou en faveur de l'immigration car je reste un serveur de la loi toujours respectueux envers elle.

1.- PLAN DU MEMOIRE

Pour développer le mémoire, le Plan suivant sera adopté :

- 1.- La position espagnole face à l'immigration illégale.
- 2.- Les mouvements migratoires et leur justification.
- 3.- Les problèmes stratégiques de l'immigration illégale.
 - 3.1.- Les menaces stratégiques de l'immigration illégale.
 - a) .- Confrontation « le nôtre – le vôtre »
 - b) .- Défense attaque à la structure sociale existante
 - c) .- L'insulte au tabou – totem
 - d) .- La guerre par mandat devine
 - e) .- Le maintien de la démographie
 - f) .- L'exploitation de l'homme
 - g) .- L'universalisme – localisme
 - h) .- La possession du territoire
- 4.- L'immigration illégale en Espagne
 - 4.1.- Les données
 - 4.2.- Les procédures d'entrée illégale en Espagne
 - 4.2.1.- Par voie maritime
 - 4.2.2.- Comme passager clandestin

4.2.3.- Traversée de la frontière par la force

4.2.4.- Par mariage

4.2.5.- Par tromperie

4.2.6.- Le cas des chinois

4.2.7.- La situation n Ceuta et Melilla

4.3.- Les routes d'approche vers l'Espagne

4.4.- Les moyens employés pour la surveillance de la frontière sud

4.5.- Les investissements prévus dans la région.

1.- LA POSITION ESPAGNOLE EN FACE A L'IMMIGRATION

L'Espagne est un pays intégré dans la Communauté européenne depuis le premier janvier 1986. De ce fait la position espagnole en face de l'immigration illégale n'est pas très différente de celle des autres pays de la Communauté. L'objectif aujourd'hui de la Communauté européenne est de réussir la stabilité sociale de la population étrangère et d'aboutir à une bonne politique d'immigration sous le regard des Accords de Schengen. A mon avis la décision politique a été prise et maintenant il faut aboutir à l'application des Accords, qui fixe la stratégie de la communauté en matière d'immigration.

Les Accords de Schengen ont été signés en 1985 dans la ville belge qui leur a donné son nom, par tous les membres de l'Union européenne, quelques-uns ont qualifié de « syndrome de forteresse » pour considérer une fermeture très rigide des frontières extérieures de l'Union, alors que les frontières intérieures disparaissaient.

Après l'approbation des Accords, les différents pays de l'union devront le ratifier par le biais de leurs parlements nationaux. Pour la première fois, le Conseil d'Etat des Pays Bas a émit un rapport négatif sur l'Accord de Schengen déjà signé par son gouvernement, car il considère que les Accords constituent une attente contre les Accords Internationaux sur les réfugiés signés auparavant. Le Parlement Européen dans une résolution du 14 juin 1990, dénonce les viol des libertés individuelles fait dans l'Accord de Schengen, surtout le fichier Système Intégré Schengen (S .I.S.), pour l'intimité personnelle et familiale. En plus on dénonce l'inexistence d'un tribunal de justice international qui surveillerait la mise en œuvre des Accords pour empêcher des abus que les gouvernements pourraient faire dans l'application administrative des Accords.

Le Gouvernement Espagnol par le biais du protocole de 25 Juin 1991, a reçu dans le droit espagnol l'Accord de Schengen. Mais de fait les dispositions contenus dans l'Accord ont été appliquées en Espagne depuis le mois de juillet de 1985. Au cours du mois de juillet 1985 a vu le jour la loi 7/1985 du 1 Juillet¹ sur les droits et libertés des étrangers en Espagne, la propre loi fait entre les articles 18 et 23 un traitement spécial pour les immigrés sud

¹ La loi a été publié dans le Bulletin officiel de l'Etat nombre 158 du 3 juillet.

américains. Actuellement, le Parlement Espagnol travaille sur une nouvelle loi concernant les droits des étrangers en Espagne, plus ouverte mais sur la quelle on ne peut rien dire en ce moment.

Toute la situation des immigrés et même l'Accord de Schengen se trouvent sous révision, surtout après la réunion au sommet qui a eu lieu à Tempere (Finlande)², où tous les chefs d'Etat et Gouvernement des pays de l'Union européenne ont été réunis. Ce sommet extraordinaire du Conseil de l'Europe a pour but la mise en œuvre d'un espace de liberté, de sécurité et de justice prévu dans le traité d'Amsterdam, signé le 2 d'octobre 1997.

Il y a trois grands thèmes abordés pendant le sommet qui sont la Justice, la police et l'immigration. De l'intervention de M. Jacques Chirac, président de la République française nous pouvons souligner « L'ambition, est de créer une Europe citoyenne, une Europe où la vie est plus simple, plus juste avec le renforcement pour tous de la sécurité, de la liberté et de la justice ». De son côté M. Lionel Jospin Premier Ministre français a insisté sur l'importance de « considérer la sécurité et la justice comme un ensemble pour que l'Europe ne se développe pas seulement comme un bastion sécuritaire mais aussi comme un espace de liberté »³.

Le Premier Ministre Espagnol, M. Aznar,⁴ aborde différents sujets comme le terrorisme, le trafic illicite de drogues et de stupéfiants et le crime organisé pour renforcer les outils communs de lutte contre ce type de criminalité. En plus le Président Espagnol a dit que le degré de liberté que nous avons en Europe est très élevé et de ce fait il y a beaucoup de citoyens d'autres pays qui veulent y venir. Son idée est de ne pas fermer l'Europe comme une forteresse ; par contre l'Europe doit accueillir les flux migratoires en vue d'une solidarité avec des peuples moins riches. Mais pour que l'Europe puisse s'enrichir, il faut définir une stratégie cohérente sur l'immigration et l'asile. L'Espagne défend l'élaboration d'une politique globale d'immigration pour l'Union Européenne notamment sur trois volets :

- Pleine intégration des immigrés légaux, ce qui exige une lutte contre le racisme et la xénophobie dans notre propre pays.
- La lutte coordonnée contre les réseaux qui organisent l'immigration illégale.
- Le prêt d'aides humanitaires et économiques aux immigrés « irréguliers » victimes d'un trafic illégal.

La collaboration doit être basée sur la confiance mutuelle et sur les échanges d'expériences et de pratiques. Il est très important de redoubler d'efforts sur la formation commune et d'augmenter les rencontres entre des responsables des différents services policiers.

² Le sommet a eu lieu les jours 15 et 16 d'octobre à la ville finlandaise que donne son nom au sommet.

³ Le Monde samedi 16 octobre 1999

⁴ ABC mercredi 13 d'octobre 1999.

Le sommet de Tempere a fini avec quatre points sur lesquels le gouvernement prétend arriver à un accord ⁵ :

- Reconnaissance mutuelle des décisions de justice, comme il existe une reconnaissance mutuelle des diplômes.
- Le renforcement d'Europol, l'Office européen de coopération policière basé à l'Haye.
- Création d'Eurojust, nouvelle institution qui vise à faciliter la coopération entre les magistrats européens.
- Installation d'une école européenne de policiers. Située à Rome d'après la proposition du Président de Conseil Italien Massimo D'Alema.

Le sommet de Tempere met sur la table une nouvelle politique de l'Union Européenne sur différents volets comme nous l'avons déjà vu mais surtout signifie une nouvelle prise de position des européens face à l'immigration. La nouvelle position de l'Union Européenne nous montre l'immigration comme un phénomène qui existe et qu'il faudra bien comprendre, la nouvelle stratégie vise la canalisation des immigrés plutôt qu'une fermeture totale des frontières extérieures.

2.- LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES ET LEUR JUSTIFICATION

Dans ce paragraphe nous verrons les différentes causes, qui selon certaines sont les plus importantes pour justifier l'immigration des personnes. Nous constatons qu'il y a beaucoup de raisons qui motivent les mouvements migratoires dans le monde actuel. Tout d'abord il faut dire que le monde est partagé en deux, de point de vue économique, le Nord riche et le sud pauvre. En 1994 la population mondiale était de 5,6 milliards de personnes, dont 80% habitaient des régions moins développées ou en voie de développement.⁶

Actuellement la tendance de la population du sud est en hausse d'à peu près 86 millions par an entre 1990 et 1994 jusqu'à l'an 2015 ; alors que la population du nord est stabilisée ou à la baisse.

Pour les raisons exposées ci-dessus il faut ajouter que la croissance économique du nord, par rapport à la pauvreté du sud, est une des raisons notamment signifiées⁷. Ce type d'immigration est connu comme l'immigration économique. Le modèle de vie occidentale avec une société de consommation, réveille le désir d'immigrer en cherchant « l'el Dorado ». Actuellement l'Europe, les Etats Unis et le Canada reçoivent la plupart de ce type d'immigration.

⁵ Le Figaro samedi/dimanche 16-17 octobre 1999

⁶ Immigrantes : El Desplazamiento en el Mundo. Sami Naïr et Javier de Lucas .Ed. Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, Madrid 1999, pag 25.

⁷ Le Courrier International analyse dans son numéro 466 de 13 octobre 1999 pourquoi les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent.

En plus la guerre est une autre cause d'immigration, mais on peut dire que ce type d'immigration, en principe, est temporaire puis normalement la population qui s'est auto exilée aura l'intention de gagner son pays quand la guerre sera finie. L'exemple de dernières guerres entre différentes tribus en Afrique centrale, est caractéristique. Dans le continent africain il y a une autre cause d'immigration bien constatée comme la sécheresse et en conséquence la recherche de l'eau.

On peut encore ajouter une autre cause d'immigration qui est l'idéologie politique : la population qui se trouve privée de certains droits, ne veut pas rester dans son pays s'ils sont poursuivis à cause de leurs idées politiques, contraires au régime installé au pouvoir.⁸ Les deux types d'immigration décrite ci-dessus donnent le qualificatif de refuge ou asile aux personnes qui en souffrent, et un traitement bien différencié dans les lois des pays et d'organisations internationales.

Le terme refuge s'applique également à toute personne qui du fait d'une agression, d'une occupation extérieure, d'une domination étrangère ou d'événements troublant gravement l'ordre public, dans une partie ou la totalité du pays dont elle a la nationalité, est obligée de quitter sa résidence habituelle pour chercher refuge dans un autre endroit à l'extérieur de son pays d'origine ou d'un pays dont elle a la nationalité.⁹

Au récent sommet de chefs d'état et gouvernement de l'Union Européenne a été abordé¹⁰ ce sujet de l'immigration, mais l'objet de ce sommet sera développé plus loin dans ce travail, il faut dire tout de même que le Président du gouvernement espagnol J. M. Aznar a rendu public un article de presse où il disait que la politique de l'UE devrait respecter les accords internationaux sur le droit d'asile du a des déplacements pour cause de crise ou guerre, en admettant ainsi, de fait, une croissance des immigrés dans l'UE.¹¹

3.- LES PROBLEMES STRATEGIQUES DE L'IMMIGRATION ILLEGALE

Jadis les pays du nord, riches et développés, ont joué un rôle de colonisateurs sur les pays du sud. Maintenant l'héritage de la colonisation est que les citoyens des anciennes colonies, qui parlent la même langue que celles qui habitent la métropole et qui ont la même culture, veulent vivre en métropole.¹²

L'Union européenne a repéré la situation et vu que le nombre d'immigrés des pays et en même temps qu'économique, avaient décidé d'investir dans les pays du tiers monde pour y favoriser les conditions de vie et minorer l'immigration. Notamment au Maroc, en Somalie, au Sri Lanka, et en Afganistan. l'UE prévoit d'organiser des campagnes d'information dans ces cinq pays afin de dissuader les candidats à l'immigration. Parallèlement on augmentera le montant des aides au développement accordé à ces états.¹³ De la Conférence Euro-méditerranée à Barcelone¹⁴ est sortie une idée très importante qui rappelait l'esprit de la

⁸ Selon le livre cité ci-dessus pag 57, il faut faire la distinction entre refuge politique et immigré économique.

⁹ Définition de déplacé contenue dans l'article 1 de la Convention de l' OUA faite à 10 novembre 1969.

¹⁰ Le Sommet a eu lieu à Tempere (la Finlande) les jours 14 et 15 d'octobre 1999.

¹¹ Journal ABC de Madrid à 13 octobre 1999 page 3.

¹² Comme Sami Naïr dit dans son livre, à la page 29, il y a une attraction par le « way of life » d'occident.

¹³ Le Courrier International nombre 464 du 20 au 29 septembre 1999 page 20.

¹⁴ La conférence de Barcelone a été faite les jours 27 et 28 novembre 1995.

conférence « Si nous ne voulons pas importer d'instabilité il faudra exporter la stabilité économique ».

Depuis 1993 le flux d'immigrés vers l'Europe notamment vers les pays comme la France, l'Allemagne, l'Hollande et la Suisse, se sont stabilisés. La raison a été les dispositions légales comme l'Accord de Schengen, fait en 1985, néanmoins ratifié par l'Espagne au mois de juin 1991,¹⁵ par le biais d'un protocole signé avec l'Union Européenne. L'Accord de Schengen a comme objectif la libre circulation des personnes, des capitaux et marchandises. Cependant L'Irlande et Royaume Unie ont compris que la libre circulation n'implique pas la suppression des démarches administratives du contrôle à la frontière. Dans l'accord ne sont pas incluses des villes espagnoles au Nord de l'Afrique, où les contrôles douaniers sont prévus dans le protocole d'adhésion de l'Espagne à la Communauté européenne.

Il faut dire que l'Accord de Schengen n'est pas un accord de la communauté européenne mais un accord international. Les raisons pour le dire est que deux pays qui appartiennent à la communauté ne l'ont pas signé, et par contre des pays comme la Norvège et L'Islande l'ont signé. D'autres pays comme la Grèce et L'Autriche ont fait une entrée retardée puisque l'Accord n'a été appliqué qu'à la fin de 1997.

La croissance démographique très élevée dans les régions dites sous-développées faisait prévoir une Terre prochainement surpeuplée incapable de nourrir ses habitants ; c'est la cause pour laquelle on assiste à une généralisation de la transition démographique à l'échelle du globe, indépendamment des contextes sociaux culturels et religieux.

3.1 Les menaces stratégiques de l'immigration illégale

Depuis la chute du bloc communiste, le monde occidental n'est pas encore libre de menaces, mais les menaces du monde actuel sont la pauvreté, la misère, la haine et la violence. Cette menace apparaît dans n'importe quelle partie du monde et en plus n'est contrôlée par aucune puissance au monde. Dans ce cadre des menaces nous allons étudier l'immigration puisqu'elle est capable de générer conflits. Mais l'immigration n'est pas un sujet facile à aborder d'un point de vue objectif selon Mme Tribalat¹⁶. Normalement les immigrés possèdent une culture très différente de celle des habitants du pays d'accueil, surtout dans des zones si proches de l'Europe comme l'Afrique. Selon un travail publié par Hungtinton¹⁷, « les futures lignes de fracture entre civilisations seront les futures lignes du front », c'est une nouvelle vision du monde qui envisage les conflits possibles.

Enfin, on abordera les menaces que représente l'immigration illégale pour l'Europe en général et pour l'Espagne en particulier, Nous allons analyser différents faits en suivant la méthode stratégique de l'Ecole de Guerre espagnole, en utilisant les concepts de la « Polémologie »¹⁸ c'est à dire le traité sur les conflits. Après avoir étudié le point de vue historique de tous les conflits mondiaux nous pouvons voir que huit raisons à elles seules ont justifié ces guerres.

¹⁵ Mais l'effectivité de l'accord ne sera que jusqu'en mars 1995.

¹⁶ Dans les auditions d'expertises entre janvier 1998 et juillet 1999, bouquin diffusé par le CID sous la référence n°3432/DEF/DAS/CDS du 03 septembre 1999.

¹⁷ Hungtinton, S.P. (1993) The clash of civilizations, Foreign Affairs

¹⁸ Le premier en étudier cette discipline a été le Français Gaston Bouthoul

La Polémologie peut-elle être définie comme « la science qui étudie les causes promotrices et déterminantes des guerres dans le but de les empêcher ». La définition précédente a été faite par l'Institut espagnol d'études stratégiques¹⁹. En revanche la définition que Gaston Bouthoul faisait de la Polémologie est la suivante : « l'étude objective et scientifique des guerres en tant que phénomène social susceptible d'être observé comme tout autre, cette étude devant, par conséquent, constituer un chapitre nouveau de la sociologie »²⁰. La définition de M. Bouthoul est plus théorique tandis que la définition espagnole, à mon avis, est plus pratique, et cherche à empêcher les conflits ;

Parmi les huit causes en présence dictées à l'école de guerre espagnole et que nous suivrons, nous aborderons seulement celles qui concernent le problème de l'immigration illégale ; néanmoins , presque toutes les causes sont concernées par l'immigration illégale. Auparavant il faut dire que l'analyse du sujet a été faite toujours d'un point de vue personnel.

a). Confrontation « nôtre- vôtre ».

Tout d'abord il faut définir le concept de « nous » pour arriver à la connaissance de ce que nous allons appeler « le nôtre ». Le « nous » comprend tout ce qui est commun à la société d'appartenance et qui sert comme élément de cohésion entre les citoyens d'un pays. Dans le même concept du « nous » il faut inclure l'histoire du pays , le climat , la situation géographique , la race , la religion pratiquée même si le pays n'a pas une religion officielle , la fierté nationale d'un pays , le niveau intellectuel auquel le pays est arrivé , le niveau économique et le taux de chômage. Tous ces facteurs nous pouvons les qualifier comme positifs, néanmoins il y a d'autres facteurs négatifs comme le complexe d'infériorité ou la haine des voisins pour des raisons historiques , la position géopolitique du pays par rapport aux autres voisins. La collision entre les peuples en fonction du concept du « nous » de même la collision entre les facteurs positifs et négatifs peut déclencher le conflit entre deux peuples ou entre deux ethnies différentes au sein du même pays.

Aujourd'hui quand quelqu'un arrive dans notre pays, tout d'abord il est regardé comme « l'autre » ; et du point de vue stratégique « l'autre » par définition est l'ennemi. L'autre est aussi l'étranger, et la définition d'étranger est fondamentalement négative, l'Accord de Schengen dans l'article 1 le définit de manière précise : « l'étranger est celui qui n'est pas de la communauté ».

Dans la situation actuelle de crise économique où le travail est un trésor, ceux qui arrivent du tiers monde en cherchant un emploi, sont des concurrents. Pour la raison exposée, « l'autre » n'est pas bien accueilli par la population nationale. Plus tard en étudiant la situation, nous verrons que ceux qui arrivent du tiers monde en cherchant un emploi, ne gêne pas le travail de la population nationale. L'explication est facile, plus le niveau culturel de la population nationale est élevé, plus les travaux rudes, agriculture, la maçonnerie, le nettoyage etc. sont abandonnés par les nationaux. Cependant, la vie économique du pays exige la continuation des ces tâches qui sont occupées par les immigrés, toujours sous le regard méfiant de la population nationale.

¹⁹ Cuadernos de Estrategia num.17 publié par le Ministère de la Défense espagnol en juin 1990.

²⁰ Traité de sociologie : les guerres, éléments de polémologie. Gaston Bouthoul, ed Payot, Paris 1951.

La situation de l'Espagne avec les immigrés, par rapport à la France, est très différente : nous n'étions pas habitués à trouver dans notre pays des hommes avec la peau de couleur différente et de religion différente, celles-ci étant les caractéristiques de « l'autre » par rapport à « nous » qui peut déclencher des conflits raciaux²¹ ou xénophobes. Nous pouvons constater que les mouvements politiques contre « l'autre » sont de plus en plus nombreux en Europe, même sous la forme de partis politiques²² qui ne sont que la mise en œuvre politique du conflit « le nôtre –le vôtre ». Les dernières études sociologiques faites en Espagne ont découvert qu'une grande partie des espagnols ont des tendances xénophobes, et pensent que l'immigré est une menace potentielle et un péril²³. Il paraît en outre étonnant aujourd'hui qu'une société démocratique qui défend les Droits de l'Homme, ne soit pas capable de contrôler des tendances xénophobes.

Dans le même concept que le « le nôtre » on peut inscrire, en Espagne, « l'état du bien être » réussit depuis un long chemin de Développement, des recherches, des dépenses, etc. L'état du bien être à une relation directe avec la santé de la population ; car les maladies sont une cause de peur pour la population ainsi que pour le gouvernement. Cette raison oblige à l'état de faire un control sur la santé des immigrés surtout ceux qui viennent d'Afrique où de graves maladies comme l'ébola, le sida, l'encéphalopathie spongiforme ou la fièvre jaune sont très rependues²⁴ . A une obligation de contrôle sanitaire des immigrés pour protéger sa population nationale. Le risque de la propagation des maladies est toujours présent quand l'immigration a été illégale, et que les immigrés ont échappé au control sanitaire de l'état. Consécutivement la menace de la contamination est toujours présente.

Enfin d'un point de vue personnel, je peux dire en conclusion de ce paragraphe que l'arrivée d'immigrés dans notre pays pourrait être une menace contre la sécurité nationale, et même contre la stabilité interne, par la naissance de conflits xénophobes ou par la contamination d'une maladie grave. L'intérêt de l'Etat est d'éviter que se produise cette situation, en conséquence il doit exercer un contrôle sur l'entrée d'immigrés et le déroulement de la vie au sein du territoire national pour qu'il soit non conflictuel. Concourantes à ce but, beaucoup d'organisations de caractère humanitaire veillent à l'intégration des immigrés dans le pays d'accueil. Une autre cause de péril pour la Défense nationale, est que si tous les immigrés qui arrivent en Espagne sont nationalisés espagnols, nous pensons que s'il s'avère nécessaire de défendre la Patrie contre une menace extérieure, le sentiment de patrie d'accueil ne sera pas aussi fort que celui de la patrie d'origine. De ce fait nous pensons qu'une armée constituée par des immigrés ne sera pas assez fiable.

b). La défense/ attaque de la structure sociale existante

Maintenant abordons une nouvelle cause du conflit. Quand un groupe d'immigrés arrive en Espagne, la solution normale sera de l'intégrer dans la structure sociale du pays. Par ailleurs dans notre pays il y a beaucoup d'organisation non-gouvernementales qui ont comme

²¹ Il y a quelques jour dans un journal espagnol on pouvait lire qu'un « clochard » portugais avait été blessé à Madrid par un groupe des « skin heads » . ABC dimanche 10 octobre 1999.

²² Seulement il faut se souvenir des mouvements d'extrême droite nés en France (Front National), L'Allemagne mouvements neo-nazis , et en Espagne Skin-heads et radicaux d'extrême droit.

²³ Problemas y perspectivas de la Inmigracion, Ignacio Velázquez Rivera en Cuadernos de la Guardia Civil num 17, 1997 , pag 35.

²⁴L'émergence de nouveaux risques et menaces contre la santé est vue comme un thème important de la réflexion sur le futur de la défense dans l'audition d'expertises de laquelle nous avons parlé à la note antérieure.

mission d'aider les immigrés. Une autre solution, pour les immigrés est par rapport à l'intégration, de constituer une « île sociale » dans la société du pays d'accueil.

La dernière solution, à mon avis, qui est la pire consiste à créer une sous-société qui sera toujours une source de conflits. Tous ne sont pas d'accord avec l'intégration des immigrés puis récemment quelques-uns pensent que si les immigrés s'intègrent arrivera ce qu'ont dit « l'effet d'appel » puisque les immigrés déjà intégrés et avec un travail vont à emmener leur proches, qui augmenteraient la population étrangère et provoquerait un mécontentement de la population autochtone²⁵.

En outre aujourd'hui nous pouvons constater que même l'intégration est source de conflits. Il y a quelques mois l'Association des travailleurs et immigrés marocains en Espagne (ATIME) avait demandé que les entrepreneurs modifient la journée de travail des marocains pour l'adapter aux pratiques religieuses musulmanes, notamment pendant la période du « Ramadan »²⁶. Cette circonstance modifie la vie des travailleurs mais à la fois le rythme du travail et l'organisation de l'entreprise même.

Une troisième circonstance de l'intégration est l'arrivée des proches et les relations avec des actes délictueux. La communauté va rendre responsable en particulière les immigrés de la deuxième génération chaque fois que la délinquance augmentera. Les plus jeunes, dans un pays où le chômage se trouve en hausse, auront du mal à trouver du travail ; le chemin le plus facile est toujours la délinquance. Près de deux cents jeunes d'origine maghrébine vivent à Madrid grâce aux vols. La presse espagnole²⁷ raconte l'aventure de ces jeunes, nés à Tanger (Maroc) où ils sont devenus héros et beaucoup des jeunes qui y habitent et voulant venir à Madrid pour suivre les pas de leurs amis, puis que selon la presse, quelqu'un a volé jusqu'à deux millions de pesetas dans un même mois petit à petit aux touristes. Le phénomène de la délinquance des jeunes immigrés de la deuxième génération n'est pas seulement un problème espagnol, puis qu'en France M. Aubusson de Cavalray a affirmé²⁸ que la grande incertitude pour l'avenir était de savoir comment pourrait évoluer cette délinquance lorsque ses auteurs atteindront la trentaine

Il n'y a pas de données officielles sur la proportion des immigrés mis en garde à vue par rapport aux autres délinquants, la raison est claire, les forces de l'ordre ne peuvent pas faire de discrimination selon l'origine des individus. Mais la réalité est là, le nombre de délinquants d'origine étrangère est très important.

L'installation en Espagne d'autres cultures ou religions n'est pas nouvelle. Historiquement notre pays toujours a été un pays d'accueil ; la ville de Toledo, par exemple, où sont regroupés des chrétiens, des musulmans et des juifs. Par ailleurs en Espagne il y a beaucoup de mosquées pour la pratique de la religion islamique, ce qui ne pose pas de

²⁵ Federacion Espanola de Municipios y Provincias, Los municipios y la integracion social de los inmigrantes, Madrid 1993, p. 64 ;

²⁶ Boletín de inmigración ilegal de la Guardia Civil de 1998.

²⁷ El País du dimanche 10 octobre 1999 a publié un dossier sur l'opération policière qu'a mis en garde à vue la plupart des voleurs.

²⁸ M. Aubusson appartient au Centre de recherches sociologiques sur le Droit et les institutions pénales du Ministère de la Justice. Synthèse des auditions d'experts extérieures (janvier 1998- juillet 1999) délivré par le CID en septembre 1999.

problème ; il y a quelques mois des associations de musulmans de la Catalogne ont demandé la construction d'une grand mosquée à Barcelone.²⁹

c). L'insulte au Tabou Totem

Pour définir ces deux termes «Tabou et Totem», nous pouvons dire que Tabou représente tout ce qui est interdit pour lui et pour tous les membres de sa nation. En revanche Totem est quelque chose qui est adoré, et peut être même une idée, une personne qui fut un héros national, un libérateur, etc.

Quand quelqu'un arrive en un autre pays, avec ses propres croyances, ses propres Tabous et Totems, c'est à dire celui ci craint et celui ci adore, la population du pays d'accueil n'est pas respectueuse de leurs croyances, qui apparaîtront comme une source de conflits.

Chacun de nous sait que certaines cultures, à cause des croyances religieuses, ne peuvent pas manger certaines nourritures en particulier le porc chez les musulmans, le bœuf chez les pratiquants du brahmanisme, etc. En plus ils doivent respecter certaines règles de comportement dans leur vie quotidienne. Aujourd'hui la société occidentale petit à petit a perdu quelques-unes de ses croyances religieuses et morales, et on peut dire que beaucoup d'anciennes valeurs ont été perdues. Le développement technologique et la vitesse à laquelle la vie se déroule ne laissent du temps que pour les questions matérielles de la vie. Le choc entre les deux façons de voir la vie souvent est une source de conflits, surtout parce que les jeunes gens du pays d'accueil, au moins en Espagne ne vont pas chercher à comprendre ceux qui arrivent et ne comprendront pas non plus sa vision de la vie. Ceux qui viennent d'arriver et qui ne comprennent pas non plus la vie occidentale vont se défendre de ce qu'ils pensent être une agression, en arrivant au conflit.

Un exemple très connu sur l'insulte du « Tabou – Totem » est la condamnation à mort de l'écrivain Salman Rushdie par l'Ayatollah Jomeini, à cause de son livre « Versets Sataniques », qui l'a obligé pendant beaucoup de temps à vivre caché et avec de grandes mesures de sécurité. Mais il faut dire que les concepts de Tabou – Totem n'existent pas dans la société occidentale : il n'y a pas d'exemples semblables. Comme exemple plus significatif nous pouvons dire que dans la société occidentale «la démocratie » est un concept tabou – totem, puis que les pays que ne sont pas démocratiques ne seront pas bien accueillis sur la scène de la communauté occidentale.

d). La guerre par mandat divin

Cette nouvelle cause de conflits, a mon avis, est très lié à la cause antérieure. Aujourd'hui nous pouvons dire qu'il reste des pays dans le monde où la religion est cause de guerre. Même s'il ne s'agit pas d'une guerre du type des croisades, le résultat est le même c'est à dire plusieurs personnes tuées à cause de l'affrontement de deux religions³⁰.

²⁹ El Mundo 16 octobre 1999

³⁰ Il faut se souvenir des événements en Indonésie où beaucoup de chrétiens ont été tués par musulmans. Au même temps aussi des actions que les radicaux musulmans connus comme « intégristes » ont effectué.

En Espagne, maintenant les guerres pour cause de religion n'existent pas ; quoique dans notre histoire la « Reconquista » c'est à dire la reconquête du territoire national fut une guerre contre l'invasion musulmane. Elle a duré huit cents ans. La proximité de l'Afrique du Nord où tous les pays sont musulmans n'est pas une menace actuellement pour l'Espagne. Néanmoins à coté de nous se trouve l'Algérie sujette à des problèmes graves entre le gouvernement, les musulmans, et les « intégristes » musulmans qui exécutent tous les jours de manière sommaire des citoyens. De ce fait l'action du gouvernement a pour but de mettre en garde à vue les assassins et de rechercher la paix intérieure du pays. Les malfaiteurs pour échapper à la justice sortent du pays et parfois arrivent en Espagne mélangés avec des immigrés illégaux si bien que la cause de leur immigration est très différente de celle de ceux qui l'accompagnent. Nous avons détecté sur le territoire national la présence de « terroristes islamiques » qui ne font que se cacher. Cependant nous ne pouvons jamais mettre de coté la possibilité d'une action sur le territoire espagnol résultant d'un règlement de compte entre eux ou de la poursuite de l'action sur le territoire national.

La possibilité d'une radicalisation de ceux qui habitent dans notre pays et qui parfois peuvent accueillir des terroristes est, selon nous, toujours une possibilité. Bien sur que n'est, sans être une réelle menace il faut tout de même être attentif à l'évolution des événements.

En plus il faut dire que l'intégrisme n'est pas non plus un phénomène exclusif du monde arabe. Le Néonazisme mouvement né en Europe commence à apparaître dans différents pays de l'Europe. Les sectes religieuses comme celle nommée « Porte du ciel ». leur gourou Applewhite au cours du mois de mars 1998, a emmené à la mort 38 de ses fidèles par le suicide. L'intolérance parmi les Européens augmente : une enquête³¹ a révélé qu'un tiers des européens se déclare raciste ou très raciste, ceci est une autre manifestation de l'intégrisme.

e). Le maintien de la démographie

Au début de ce travail nous avons soulevé l'importance que la démographie jouait dans le phénomène de l'immigration, spécialement en ce qui concerne les pays du tiers monde où la population a eu une croissance considérable. Il est prévu qu'en 2050, la population africaine se multipliera par trois, tandis que la population européenne se réduira de 7%. De ce fait la pression démographique vers l'Europe augmentera.

La population sort de son pays en cherchant un travail pour pouvoir nourrir leur famille, le tiers monde est une bombe démographique, très difficile à arrêter, la faim est un des besoins primaires ; pour vivre-il faut manger. Après viendra l'apprentissage, la culture et tous les autres besoins secondaires. Dans les pays du tiers monde il n'y a pas beaucoup de ressources, l'aide occidentale n'est pas suffisante et en plus il faut investir dans ces pays puisque la charité ne sert que temporairement et en plus avec la charité il n'y a pas d'avenir. Pour échapper à leur vie de pauvreté, les immigrés passent la frontière de leur pays pour arriver n'importe où dans le premier pays permettant de subvenir à leurs besoins.

Les pays du Nord connaissent bien les prévisions et essayant de faire en sorte que les mouvements migratoires ne modifient pas leurs équilibres internes. L'expression de cette préoccupation, en Europe, s'exprime par l'Accord de Schengen.

³¹ La creación de un mito par Felipe Sahagun http://www.el_mundo.es/especiales/agenda98/enemigo/mito.html.

Quelqu'un³² a dit que le sud n'avait pas d'avenir, que le tiers monde se trouve dans une impasse, parce que la modernisation de leurs élites est terminée. Les élites ne font pas partie ni du Nord ni du sud, les élites ont réussi leur intégration dans le système mondialement dominant de l'économie. Pour les élites c'est indifférent de vivre à Bogota, à New York ou dans le XVI arrondissement de Paris. Les élites ne sont pas du sud elles sont simplement élites riches et privilégiées, et ceci est la cause pour laquelle le sud ne sortira jamais de la pauvreté.

f). L'exploitation de l'homme

Cette cause polémologique est dérivée du siècle dernier, de l'ancienne situation d'esclavage, des mouvements sociaux et de la naissance des syndicats qui luttèrent contre les mauvaises conditions de travail. Les esclaves ont toujours lutté pour leur liberté et dans cette lutte le conflit est né. Aujourd'hui il n'existe pas d'esclavage, au moins officiellement, mais il faut reconnaître qu'il subsiste certaines formes d'esclavage dans la société actuelle.

Une raison de l'immigration illégale est la recherche d'un travail dans un pays européen ; il existe des entrepreneurs qui veulent profiter de telles circonstances, c'est à dire avoir des travailleurs à très bas salaire en abusant de la situation d'illégalité des immigrés. Ces très bas salaires et beaucoup d'heures de travail, sont obtenus facilement par le fait que les immigrés n'ont pas le droit de s'engager dans un syndicat.

Comme nous verrons dans les procédures d'immigration illégale des chinois , il y a une condition pour entrer dans un pays européen comme l'Espagne et travailler comme esclave pendant plusieurs années.

Les deux situations décrites ci-dessus sont illégales devant la loi espagnole, et poursuivies par la police, mais de telles circonstances n'empêchent pas leur existence qui représente une cause de menace contre la sécurité intérieure de l'état et à la fois contre la Défense Nationale.

g). Universalisme - localisme

Cette cause polémologique existe mais à mon avis n'est pas attachée à l'immigration illégale ; il s'agit d'une lutte entre les nationaux du propre pays. De ce fait nous n'allons pas la développer comme une cause de conflits avec la population d'immigrés illégaux.

h). La possession du territoire

La cause du conflit que nous allons étudier maintenant, est la plus importante de toutes celles que nous avons étudiées auparavant. Il s'agit d'une cause qui n'aura pas d'effets immédiats, mais à long terme est la plus dangereuse pour la Défense nationale.

³² Sami Naï r, el Desplazamiento en el mundo page 128.

Pour arriver à la connaissance du véritable effet nous verrons la situation comme s'il s'agissait d'un film. Quand les immigrés arrivent en Espagne, ils n'ont besoin que de travailler et chercher une vie meilleure que celle qu'ils avaient dans leur pays. Nous parlerons ici surtout de la première génération. Après, la deuxième génération d'immigrés aura la nationalité espagnole mais sans se désengager de leur idiosyncrasie : ils conserveront leur religion et leur sensation d'être différents et d'appartenir à une autre culture. Si les immigrés ne sont pas intégrés dans la société espagnole, ils se créent une sous-société, et la sensation d'être différents sera jour après jour plus grande. Il se peut même qu'un jour quand la population d'immigrés devenue plus nombreuse, que la population nationale autochtone, décide de constituer un état indépendant et demande se désengager de notre pays. Comme l'intégrité du territoire national n'est pas une question facile à résoudre, un conflit armé paraît alors inéluctable.

La situation décrite ci-dessus n'est pas une situation à court terme, et l'exemple du Kosovo nous montre qu'il faudrait un certain temps, mais le péril est là et la possibilité d'une guerre « civile » n'est pas totalement improbable.

4. - L'IMMIGRATION ILLEGALE EN ESPAGNE

L'immigration en Espagne est un phénomène relativement récent si on la compare à celles d'autres pays européens comme la France ou l'Allemagne. L'Espagne avant d'être un pays d'accueil fut historiquement un pays d'émigration, mais dans la situation actuelle, l'Espagne accueille beaucoup d'étrangers. Cependant il faut faire la distinction entre les différents étrangers se trouvant en Espagne.

L'intégration économique puis l'ouverture politique de l'Espagne à la Communauté européenne ajoutées à son climat et son faible coût de la vie, ont non seulement permis le développement d'un tourisme de masse, mais aussi une émigration d'européens aisés, principalement britanniques et allemands. Nous pouvons constater que le nombre de ceux-ci est d'environ 240.000 personnes c'est à dire 33% des étrangers installés en Espagne³³ qui selon le renseignement que nous avons s'élèvent à environ 700.000.

Si les Espagnols ont traditionnellement émigré en Amérique jusque pendant les années soixante, ce flux s'est tari puis s'est inversé depuis 1980, aidé en cela par des mesures de l'Etat espagnol. Au nom de la communauté historique et culturelle unissant les « ibero-américains » par des facilités d'attribution des permis de résidence définies par la Loi Organique « de extranjeria », sur laquelle nous parlerons un peu plus tard, et par les accords bilatéraux et réciproques de la double nationalité.

Il y a un troisième groupe de personnes qui sont les Maghrébins, qui se sont installés en Espagne dans la Catalogne, et à Madrid notamment. La croissance économique qui a favorisé la production agricole en Andalousie et en Murcie, a favorisé l'arrivée des maghrébins employés comme main d'œuvre. En outre, les grands chantiers des infrastructures nécessaires à l'organisation de l'Exposition Universelle de Séville et des Jeux Olympiques de

³³ L'immigration nord-africaine : un enjeu politique espagnol. Gilles DELMOTE dans HETERODOTE : revue de géopolitique et de géographie . 3 Trimestre 1999, numero 94.

Barcelone, qui sont déroulés en 1992, contribuèrent à créer une demande d'emplois qui furent largement satisfaite par des immigrés maghrébins.

L'Espagne partage la péninsule ibérique avec le Portugal, et comme toutes les péninsules elle constitue la tête de pont pour accéder aux continents qui se trouvent être l'Europe³⁴ dans ce cas. D'abord il faut dire que le territoire national espagnol est composé par l'archipel des Îles Baléares, l'archipel des Îles Canaries et les villes de Ceuta et Melilla³⁵ en Afrique du Nord. Seuls le territoire péninsulaire et l'archipel des Baléares font partie de l'Union européenne, tandis que l'archipel des Canaries, Ceuta et Melilla sont en dehors l'Union européenne.

La situation de l'Espagne encourage beaucoup d'immigrés à gagner la côte espagnole, voie d'entrée privilégiée pour l'Europe. Comme nous l'avons dit auparavant depuis 1986 que l'Espagne fait partie de l'Union européenne et avec l'approbation des accords successifs, notamment Schengen, les frontières intérieures de l'Union ont été supprimées tandis que les frontières extérieures ont été renforcées. Mais la conception traditionnelle de frontière est par ailleurs dépassée dans ce contexte ; maintenant les frontières deviennent de plus en plus perméables, et le territoire est traversé par des flux, par fois, incontrôlables. Il faut dire ici que les immigrés qui arrivent en Espagne n'ont pas, tous, l'envie de rester chez nous, mais c'est le chemin le plus facile pour arriver en France, en Belgique, ou en Allemagne, sans beaucoup de risque.

La loi espagnole qui règle l'entrée des immigrés sur le sol national a considéré d'abord l'Accord de Schengen comme loi suprême ; celle-ci a été développée par d'autres³⁶ pays non sans conflit social parmi les différentes associations de défense des immigrés, obligeant l'établissement d'une norme dans tous les pays de l'Union européenne qui exigerait de remplir certaines démarches avant d'aboutir au permis de résidence ou au permis de travail.

4.1 Les données

Selon le renseignement du Ministère des affaires sociales espagnol, le nombre d'immigrés en Espagne a augmenté pendant les 12 dernières années, puisqu'en 1987 le nombre d'immigrés enregistrés était de 52.258 et fin 1998 on estimait que le nombre était de 719.647³⁷. Dans le tableau suivant on peut voir la croissance de l'immigration, ce sont des données connues par le Ministère, mais les chiffres officiels sont peu fiables et différents d'un ministère à l'autre comme le fait remarquer Gilles DELMOTE³⁸.

³⁴ Introduction à l'analyse géopolitique, Aymeric Chauprade, ed. Ellipses, Paris 1999, pag 89.

³⁵ En contre de l'opinion apparue dans le Dictionnaire de Géopolitique de François Thual et Aymeric Chauprade, Ceuta Et Melilla, à mon avis et, en coïncidant avec l'opinion publique espagnole, ne sont des enclaves dans le Royaume de Maroc puisqu'ils étaient villes espagnoles avant l'existence de Maroc comme pays.

³⁶ La loi organique 7/1985 du 1 de juillet sur les droits et libertés des étrangers en Espagne (BOE num 158 du 3 juillet). Décret Royale 766/1992 de 26 juin (BOE de 30 juin 1992), Sur l'entrée et permanence des étrangers citoyens des états membres de l'Union européenne. Décret Royale 155/1996 de 2 février (BOE de 23 février 1992) pour lequel s'approuve le Règlement d'application sur la loi 7/1985.

³⁷ Données publiées dans « observatorio permanente de inmigración » numéro 6 juillet 1999.

³⁸ Dans son article L'immigration nord-africaine : un enjeu espagnol. Revue Hérodote numéro 94, page 82.

L'IMMIGRATION ILLEGALE EN EUROPE A TRAVERS L'ESPAGNE

ANNEES	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
CHIFFRES	52258	45539	47943	51210	126140	94955	93696	88620	100290	121866	700000

Le Ministère des affaires sociales dans le bulletin «Observatorio permanente de la inmigracion » publié en juillet 1999 a rendu public un tableau qui nous indique le nombre total d'étrangers se trouvant en Espagne, en faisant une distinction entre les pays de provenance et l'âge des différents étrangers. Le tableau officiel mentionné ci-dessous nous permet de connaître la réalité espagnole :

CONTINENT /PAYS	PERMIS DE RESIDENCE			
	TOTAL	AGE		AGE Entre 16 et 64
		- 16 ans	+ 64 ans	
TOTAL	719.647	77.036	69.273	537.338
EUROPE	329.956	21.168	56.207	252.581
Allemagne	58.089	3.568	7.940	46.581
Belgique	11.997	634	3.133	8.230
Bulgarie	2.336	299	38	1.999
France	39.504	2.548	5.993	30.963
Italie	26.514	1.660	2.871	21.765
Pays Bas	16.144	787	3.430	11.927
Pologne	6.651	795	50	5.806
Portugal	42.310	3.693	3.515	35.102
Royaume Uni	74.419	3.750	18.601	52.068
Roumanie	3.543	362	81	3.100
Russie	3.312	556	141	2.615
Suède	8.491	442	2.382	5.667
Autres	36.646	2.074	8.032	26.540
AFRIQUE	179.487	33.590	1.706	144.191
Algérie	7.043	685	88	6.270
Gambie	6.969	1.960	3	5.006
Guinée Equatoriel	3.158	493	138	2.527
Maroc	140.896	28.187	1.300	111.409
Sénégal	6.657	613	15	6.029
Autres	14.764	1.652	162	12.950
ASIE	61.021	8.884	1.866	50.271
Chine	20.690	3.262	443	16.985
Philippines	13.553	1.338	292	11.923
Inde	8.144	1.543	423	6.178
Japon	3.631	493	105	3.033
Pakistan	4.238	834	34	3.370
Autres	10.765	1.414	569	8.782
AMERIQUE DU NORD	16.997	1.158	3.350	12.489
IBERO AMERIQUE	130.203	12.070	5.859	112.274
Argentine	17.007	1.638	1.780	13.589
Brésil	7.012	695	132	6.185
Colombie	10.412	888	342	9.182
Cuba	13.214	1.276	709	11.229
Chili	5.827	395	412	5.020
Equateur	7.046	475	44	6.527
Pérou	24.879	1.977	721	22.181
R.Dominicq.	24.256	3.139	174	20.943
Uruguay	3.907	228	374	3.305
Autres	16.643	1.359	1.171	14.113
OCEANIE	1.023	61	144	818
APATRIDES	960	105	141	714
TOTAL	719.647	77.036	69.273	537.338

Les chiffres ci-dessus sont les données officielles, mais ici nous pouvons dire que personne ne connaît le nombre d'immigrés illégaux qu'il y a en Espagne. Pour se faire une idée du nombre des immigrants illégaux, il faut connaître le nombre d'entre eux mis en garde à vue pendant les dernières années en Espagne. De même, nous verrons les différentes procédures d'entrée, ainsi que la délinquance développée autour des immigrants dans les pays Méditerranéens à proximité de l'Espagne.

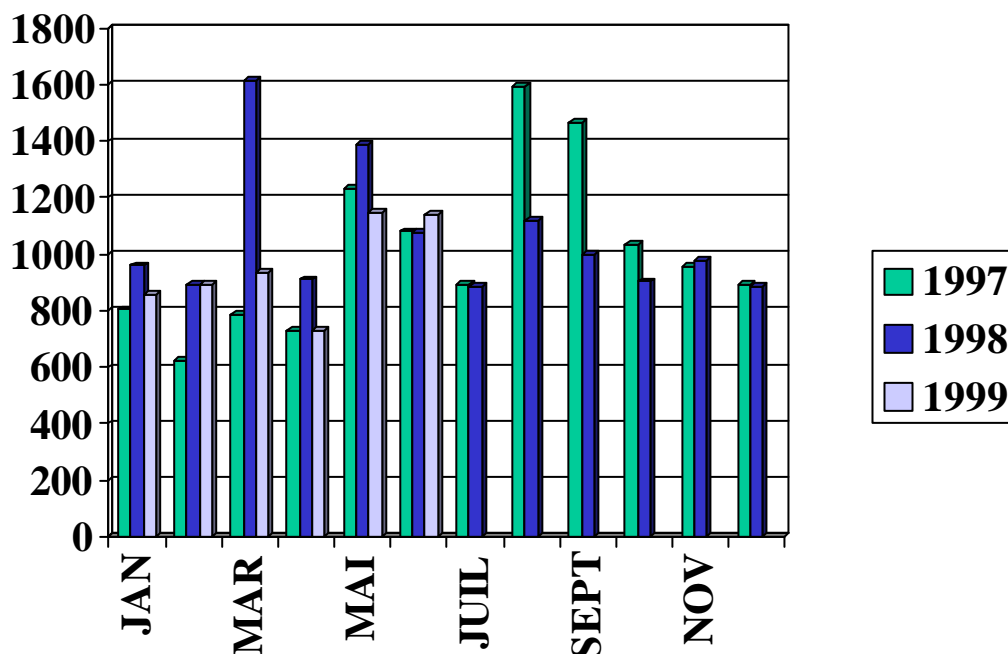
Ci-dessous nous pouvons voir, dans différents tableaux et graphiques, le nombre d'immigrés illégaux mis en garde à vue par la Garde Civile dans la période 1997 – 1999. Il faut remarquer que les données de l'année dernière s'arrêtent au mois de juin.

Le nombre total d'immigrés illégaux mis en garde à vue depuis 1996 sont :

1996.....7.741
 1997.....12.132
 1998.....12.710
 1999.....5.679 (jusqu'au mois de juin)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
1997	804	625	787	732	1231	1080	894	1591	1465	1079	982	892
1998	959	895	1617	910	1391	1077	887	1118	1000	903	979	888
1999	857	893	936	730	1146	1138						

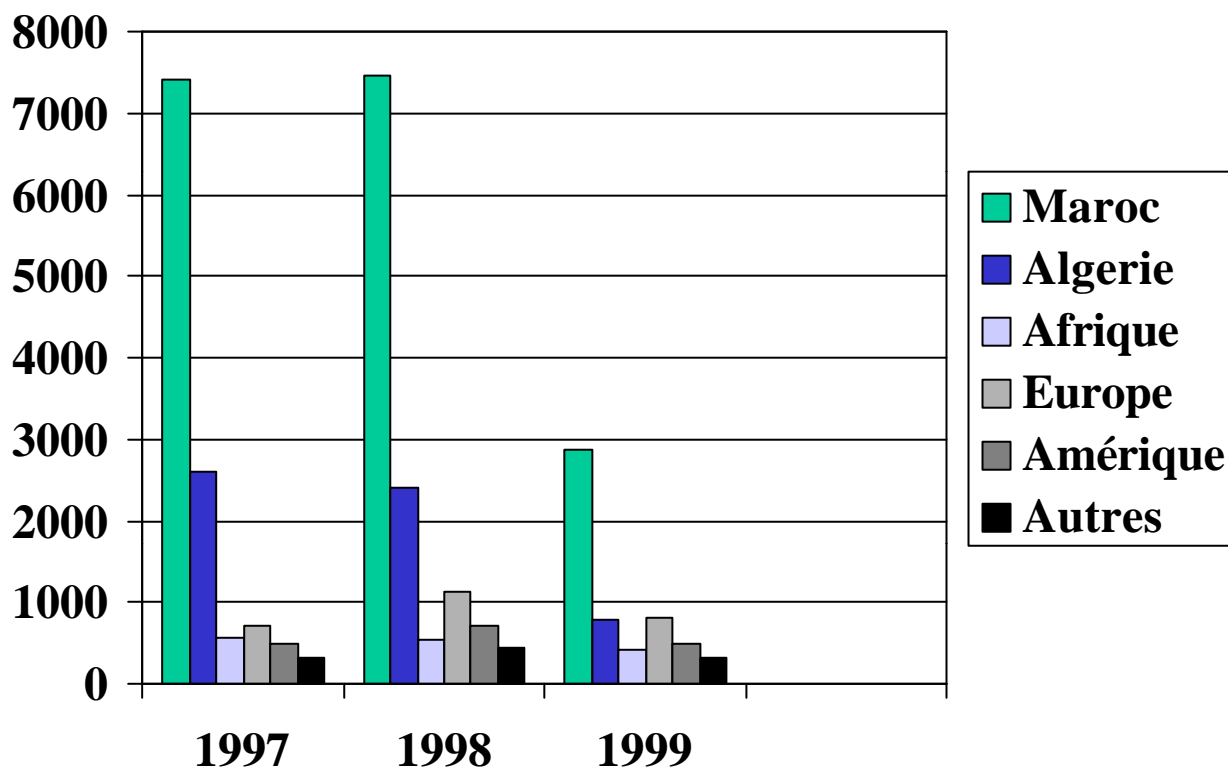
Graphique comparatif des immigrants mis en garde à vue pendant la période 1997-1999



Nous verrons tout de suite les données des immigrés illégaux, toujours pendant les mêmes périodes, en fonction de l'origine des immigrés. Les Africains sont les plus nombreux, les Marocains plus particulièrement.

ORIGINE	1997	1998	1999
MAROC	7419	7457	2871
ALGERIE	2590	2406	796
AFRIQUE	576	550	423
AMERIQUE	501	719	488
EUROPE	722	1126	801
AUTRES	324	452	321

Graphique comparatif des immigrés en raison de sa provenance :



Toutes les données ci-dessus sont officielles et proviennent de la Direction Générale de la Garde Civile Espagnole³⁹. Comme je l'ai déjà dit ces données ne sont qu'une approximation de la réalité, toutefois plus d'immigrés ont été mis en garde à vue par les autres

³⁹ Boletín de Información de Inmigración ilegal, correspondientes a los años 1997, 1998 y 1999. Esta publicación no se ha difundido al público, pero en la Embajada de España, oficina del Adjunto de la Guardia Civil podemos tener los datos.

polices espagnoles mais il n'a pas été possible d'avoir un renseignement plus complet que ce dernier.

4.2. Les procédures d'entrée illégale en Espagne

4.2.1. Par voie maritime.

Il y a beaucoup de procédures employées pour l'entrée sur le territoire espagnol. Dans ce paragraphe nous allons évoquer celles qui sont connues par la Guardia Civil concernant la surveillance des côtes et des frontières espagnoles.⁴⁰

La procédure la plus courante, aujourd'hui est la traversée de la mer par le chemin le plus court, c'est à dire à coté du détroit de Gibraltar, puisqu'il n'y a que quatorze kilomètres entre la côte africaine et la côte espagnole. Il est dommage que ces quatorze kilomètres soient les plus dangereux de toute la côte.

Le moyen de transport employé par les immigrés pour la traversée est notamment connu sous le nom de « patera ». Le « patera » est un petit bateau de quatre mètres doté d'un petit moteur hors bord de soixante chevaux de puissance maximum. Parfois le moteur est moins puissant et quelques fois il n'y a pas de moteur du tout et c'est l'équipage qui doit ramer.

Le nombre de personnes qui d'habitude voyagent dans ces petits bateaux est d'environ de trente ou quarante parfois. Normalement les voyages sont organisés par les « mafias » qui se trouvent soit en Espagne soit au Maroc ou dans un autre pays africain.

Le prix du « billet » par personne est d'environ de cent milles pesetas c'est à dire au peu près quatre mille francs. En plus quelques fois le prix du billet comprend le transport vers l'Espagne, et une certaine quantité de drogue pour financer le voyage. Nous avons constaté que parfois ce sont les mêmes immigrés qui portent la drogue comme unique valise celle-ci servant de devise internationale facile à échanger dans le pays de destination . Le transport de drogue est plus pratique que la devise puisque qu'ils ne savent jamais dans quel pays ils arriveront.

Le voyage, normalement, commence en Afrique du Nord le lieu choisi d'habitude est le plus proche de la côte espagnole, quand ce n'est pas le propre territoire espagnol, Ceuta ou Melilla, puisque la traversée de la frontière entre le Maroc et l'Espagne n'est pas très difficile, surtout à la nage dans la partie marocaine pour ensuite s'embarquer dans un patera.

Le moment du jour choisi normalement est le levé du soleil pour arriver en Espagne avec la lumière du soleil. Il est ainsi plus facile de s'orienter et ne pas se perdre sur un terrain méconnu. De plus le jour choisi doit être un jour pendant lequel la mer est tranquille pour la sécurité de l'équipage.

⁴⁰ Quelques-uns des ces procédures d'entré illégale en Espagne sont aussi contenus dans « Informe sobre la inmigracion y el asilo en Espagne » édité par le Ministerio de Asuntos Sociales ; Secretaria general de asuntos sociales ; Instituto de Migraciones y Servicios Sociales. Madrid 1998.

La modalité pour la traversée est très variée ; parfois un membre de l'organisation fait le voyage en pilotant le bateau, et une fois arrivé à la côte espagnole fait le voyage de retour. C'est une modalité dangereuse pour le batelier. Mais par contre pour les immigrés c'est plus sûr puisque toujours il y a un autre membre de la « mafia » qui se trouve sur la plage pour les emmener vers les lieux de destination. Parfois le même batelier est un trompeur puisqu'il bien connaît le péril d'arriver à la côte espagnole et retourner et pour ça il arrive, une autre fois à la côte africaine, après d'une navigation en cercle et il leur dit qu'ils sont arrivés en Espagne pour qu'ils commencent le débarquement. C'est une autre façon de voler les plus pauvres. Dans cette modalité de voyage accompagné, il y a une autre modalité pour laquelle le batelier quand le bateau se trouve à deux cents ou trois cents mètres de la côte ordonne aux immigrés sortir du bateau en sautant à l'eau. Cette modalité est terrible puisque la plupart des immigrés sont d'origine paysanne et n'ont jamais appris à nager, leur sort final est très triste puis ils vont se noyer, pendant que le guide prend la fuite.

Une autre possibilité, est que les immigrés pilotent eux-mêmes le bateau jusqu'à la côte espagnole et en arrivant, le bateau est abandonné et ils s'échappent vers la terre sans savoir où aller. Ils arrivent désorientés dans un pays méconnu avec la peur d'être mis en garde à vue par la police. Une autre modalité est de faire la traversée du détroit sur l'initiative de l'équipage rassemblés pour l'unique désir d'arriver en Europe, mais sans l'intervention de mafias. C'est le plus risqué de tous les voyages puisque normalement le bateau se trouve en mauvaises conditions et le voyage reste une aventure sans connaître le jour et le lieu de départ.

Pour toutes ces pratiques il y a le risque d'avoir un incident, une panne de bateau, une tempête ou une collision avec un grand bateau qui traverse très souvent le détroit. Ici nous pouvons affirmer que jamais nous saurons le nombre d'immigrés noyés pendant leur tentative d'arriver en Espagne, puisque quand un incident arrive, dans la plupart des cas il n'y a pas de survivants pour le raconter.

La procédure suivie par les « mafias » avant de démarrer le voyage, est que souvent, les candidats sont rassemblés à Ceuta ou Melilla en attendant les bonnes conditions de navigation. Les immigrés sont logés, alors, dans lieux avec des conditions sanitaires très défectueuses.

Hormis que le voyage soit bien organisé par « la mafia » et que les points de sortie et d'arrivée soient connus, tous les voyages sont une aventure à l'arrivée. La fragilité des pateras, implique que tous les éléments peuvent influencer sur la trajectoire du voyage, le vent, les courants marins, le brouillard, etc. Le point d'arrivée est toujours un mystère, parfois le bateau arrive au Portugal ou à n'importe quel point de la côte andalouse.

Il existe aussi une « nouvelle promotion » que les mafias viennent d'appeler la « deuxième opportunité ». Elle consiste à donner un deuxième voyage gratuit, aux immigrés qui ont été mis en garde à vue par les autorités espagnoles, mais sous condition de ne pas dénoncer les membres de la mafia, et de ne pas donner des renseignements aux policiers espagnols.

Une autre façon d'entrer en Espagne par voie maritime, c'est dans un bateau de pêche. Il y a certains pêcheurs qui en raison du manque de poissons ou par arrêt biologique, s'occupent de transporter sur son bateau des immigrés jusqu'à un port espagnol. La procédure

est bien facile, elle consiste en contacter les immigrés en Afrique du Nord et par petit groupe, de deux ou trois par voyage sont emmenés en Espagne, cachés dans n'importe quel endroit ou petit coin du bateau. Le prix du voyage coûte 125.000 pesetas, à peu près 5.000 francs.

Par ailleurs il y a d'autres tentatives d'arriver en Espagne par voie maritime mais sans arriver à la péninsule. Nous parlons d'une nouvelle traversée mais maintenant plus risquée qui a pour but les îles Canaries. C'est une mode découverte depuis l'été 1999 quand beaucoup de pateras ont fait la traversée en sortant de l'Aaiun par la côte Ouest d'Afrique. Cette immigration, pourrait être qualifiée de typiquement espagnole puisque l'arrivée à l'archipel est une arrivée à nulle part sauf sur une île.

4.2.3. Comme passager clandestin.

Normalement c'est une initiative individuelle par le biais de laquelle les immigrés, notamment les Marocains, font l'essai d'entrer en Espagne cachés dans des camions, des buses, ou des voitures qui en sortant de Ceuta ou Melilla vers l'Espagne passent le détroit sur les bateaux.

Une première façon consiste à se cacher dans le trou du moteur d'un camion ou d'un bus. C'est très dangereux parce que les hautes températures peuvent brûler l'immigré. D'ailleurs il y a une autre façon de se cacher sous le camion ou le bus bien assis sur quelque chose. Nous pouvons constater que la pratique que nous venons de citer est une façon très simple, dangereuse et non adaptée à la traversée en mer, de ce fait la force de police qui surveille la frontière n'a aucun problème pour les découvrir.

Une deuxième possibilité consiste, à la fin, du trajet de cacher une personne dans une voiture pour traverser le détroit, mais ici c'est un voyage organisé par une organisation clandestine. De ce fait, normalement, l'organisation clandestine a certaines voitures, ou des camions spécialement préparés pour loger les immigrés dans un compartiment secret pour tromper la police. Il y a peu de temps un camion a été arrêté près de la frontière française transportant plusieurs immigrés illégaux. Une autre fois le transport s'est terminé en tragédie parce qu'une fuite de gaz carbonique dans le compartiment secret a mis fin à la vie de tous les immigrés, ce fait a été constaté une fois à Barcelone, où on a retrouvé 18 morts.

Une troisième façon d'entrer en Espagne clandestinement est par les grands bateaux qui touchent port à Melilla ou Ceuta. Les immigrés parviennent à entrer dans des bateaux avec n'importe quelle destination, parfois l'Europe et d'autre fois un autre continent.

4.2.4. Traversée de la frontière par la force.

C'est une nouvelle façon d'entrer à Ceuta ou Melilla, depuis un an. Tout d'abord il faut dire que le Gouvernement espagnol a renforcé la ligne frontalière entre l'Espagne et le Maroc sur les deux villes africaines espagnoles. Le renforcement consiste en un double mur de fils entre lesquels il y a un étroit chemin où la force de surveillance fait ses patrouilles. La traversée consiste à mettre du côté marocain un groupe important de personnes, au peu près quarante ou cinquante et quel que soit où la police se trouve en face,

ils essaient de rompre la ligne frontalière en luttant avec les forces de sécurité. Pour appuyer la traversée ils jettent des cailloux sur les forces de sécurité. Les immigrants qui essaient cette modalité savent que beaucoup d'entre eux vont être mis en garde à vue, mais cela leur importe peu car quelques-uns peuvent échapper à la police.

Parfois quand la frontière est fortement surveillée, la méthode antérieure n'est pas possible, la Garde Civile a découvert quelques immigrants qui se sont coulés dans les égouts qui passent sous la ligne frontalière entre l'Espagne et le Maroc dans les villes d'Afrique du Nord.

4.2.5. Par mariage

Le système du mariage comme moyen pour obtenir la nationalité espagnole, est une procédure très compliquée et qui a besoin d'une organisation type « mafia » pour aboutir à de bons résultats.

Normalement la procédure plus commune est qu'il faut d'abord trouver « le client » d'outre mer provenant d'Amérique du Sud, lui proposer d'acquérir la nationalité espagnole tout de suite par mariage avec une femme espagnole, la somme d'argent à payer étant très forte. La femme qui est cherchée pour le mariage normalement est fortement toxicomane ; et par le biais d'une promesse d'argent, et de drogues elle accepte le mariage. Le mariage après le temps exigé par la loi espagnole est annulé par divorce. Il faut dire que les couples qui se marient ne se verront que le jour de la cérémonie au tribunal.

4.2.6 Par tromperie

Sous la dénomination de « tromperie » nous grouperons toutes les procédures utilisées par les organisations illégales de type « mafia » pour obtenir des revenus sans risque, comme d'habitude, en créant une fausse perspective aux immigrants pour les embaucher dans leurs « affaires ».

La méthode la plus habituelle consiste à rechercher la clientèle, normalement des femmes sud-américaines, jeunes de préférence, avec la promesse d'un travail comme serveuse dans un bar ou dans un restaurant, ou comme femme de ménage. Elles s'embauchent pendant le voyage, sachant que pour payer celui-ci qui vaut à peu près un million de pesetas, elles ne possèdent pas cette quantité d'argent, s'endettent avec la promesse de rendre l'argent plus tard.

Après l'arrivée en Espagne les femmes découvrent qu'elles ont été l'objet d'un mensonge et qu'elles doivent travailler comme prostituées pour payer leur dette. Le système mis en place ne leur permet jamais de s'en acquitter. De ce fait elles deviennent esclaves de leur patron pendant un temps indéterminé. Pour accomplir toute l'opération la route employée de l'Amérique jusqu'en Espagne, est la voie aérienne par le Portugal et après la voiture jusqu'aux divers lieux de travail clandestin. Un autre système similaire a été employé par des organisations clandestines pour emmener des femmes des pays de l'Europe de l'Est et les faire travailler comme prostituées en Espagne.

Une autre procédure est accomplie par des organisations criminelles, mais maintenant concerne plus particulièrement les hommes. L'histoire commence comme dans le cas précédent, c'est à dire, dans un pays sud-américain. Nous avons constaté que la procédure est la plupart du temps employée en Equateur⁴¹.

La manœuvre consiste à promettre aux hommes un travail et un logement en Espagne mais comme ils n'ont pas d'argent, comme dans le cas des femmes ; ils sont obligés de demander la somme aux proches, d'un million de pesetas, sous la promesse de leur rendre après leur installation. Mais la méchanceté des malfaiteurs est terrible, puis qu'une fois que l'immigré se trouve en Espagne il est dépouillé de son argent et abandonné, toujours sous la menace d'être dénoncé à la police s'il dénonce l'organisation. L'itinéraire depuis l'Equateur est par voie aérienne jusqu'à Amsterdam et ensuite par train ou voiture jusqu'en Espagne.

4.2.7. Le cas des chinois

Dans le cas chinois la procédure d'entrée en Espagne est particulière en raison de la distance à parcourir.

Normalement tous les Chinois qui entrent en Espagne viennent munis d'un passeport, qui est faux la plupart du temps. Les passeports que les Chinois utilisent sont japonais falsifiés ou volés parfois. Le passage est fait par des pays où le visa d'entrée n'est pas exigé aux citoyens japonais. Tout le monde connaît la difficulté que les occidentaux ont à différencier les orientaux. De ce fait la mafia chinoise en profite, alors que les membres de la police qui se trouvent à la frontière ne savent pas s'il s'agit d'un groupe de touristes ou d'une bordée d'immigrés. Ensuite, les immigrés sont emmenés par voiture vers l'Espagne. Pour payer la grande dette que les immigrés doivent à la mafia ils travaillent dans des conditions d'esclavage pendant une longue période de temps.

Le fait que la société chinoise soit très fermée et la barrière de la langue chinoise, font qu'il est très difficile d'obtenir des renseignements ou de pister les clandestins au sein d'une population qui ne fait jamais parler d'elle.

4.2.8. La situation à Ceuta et Melilla

Ceuta et Melilla sont bien connues de tous : ce sont deux villes espagnoles au nord de l'Afrique qui jouxtent avec le Maroc. Melilla appartient à l'Espagne depuis 1497 et a été conquise par le duc de Medina Sidonia. Ceuta a été conquise par le Portugal en 1415 quand les deux pays de la péninsule Ibérique n'étaient qu'un seul ; mais après la dissolution de cette union, en 1640, Ceuta est restée en possession de l'Espagne⁴². De ce fait la frontière entre le territoire espagnol et marocain est terrienne et cette circonstance facilite le passage d'immigrés non seulement marocains mais aussi de tous les immigrés de l'Afrique subsaharienne.

⁴¹ Le renseignement a été pris du Boletín de Información de Inmigración Ilegal, editado por la Dirección General de la Guardia Civil en 1999.

⁴² Ceuta et Melilla, représentations espagnoles et marocaines par Antonio Remiro Brotons, Hérodote n°94 page 56.

La loi espagnole prévoit l'expulsion de tous les immigrés qui sont en situation irrégulière dans notre pays. L'expulsion consiste en renvoyer l'immigré dans son pays d'origine ; parfois les immigrés sub-sahariens, en arrivant en Espagne, c'est à dire Ceuta ou Melilla, détruisent leurs documents et deviennent « sans papiers ». Les problèmes de langue et d'origine obligent les autorités espagnoles à les accueillir, les nourrir, les loger et procéder à la régularisation de leur situation

Pendant le période temps que dure la régularisation, les immigrés sont logés dans des endroits appelés « campamentos ». Ces endroits sont toujours surveillés par la Garde Civile et la nourriture ainsi que l'assistance médicale sont assurées.

Selon le dernier rapport de la Garde Civile⁴³, auquel j'ai eu accès, le nombre d'immigrés logés à Ceuta étaient 1231 et à Melilla 1454.

En raison de la politique d'accueil mené par le gouvernement espagnol nous avons détecté le fait qu'en certaines occasions il y avait aussi des immigrés, sub-sahariens, qui viennent en Europe pour devenir légaux.

4.3. Les routes d'approche vers l'Espagne

Jusqu'à présent nous avons étudié les différents aspects de l'immigration illégale mais pour l'empêcher nous devons connaître les routes poursuivies par les immigrés dès leur pays d'origine jusqu'à leur arrivée à n'importe quelle partie de notre territoire national⁴⁴.

Tout d'abord nous verrons les routes d'approche africaines . Il y a celles qui rassemblent tous les immigrés sub-sahariens qui n'ont pas beaucoup d'argent, en partant du Cameroun ou du Sénégal. Dans ces pays l'obtention d'un passeport n'est pas très difficile. Après l'obtention de leurs passeports, les immigrés sont emmenés vers le Tchad pour arriver en Libye. Une fois que les immigrés sont arrivés en Libye, ils prennent contact avec des organisations clandestines type « mafia » sur la frontière de l'Algérie pour voyager jusqu'à un campement à côté d'Alger. Au campement d'Alger, ils prennent contact avec des organisations marocaines. Pour les immigrés qui disposent d'une certaine quantité d'argent le voyage est très différent ; ils arrivent au Sénégal et partent vers le Maroc en bateau. Cette route est moins dangereuse que celle décrite ci-dessus, les points de réunion sur le territoire marocain sont Nador ou Beni-Mellal, puis ils cherchent une route d'entré en Espagne directement sur la péninsule ou à Ceuta ou Melilla. Les points de départ du Maroc vers l'Espagne sont aux alentours de Al-Ksar-Zeguer, Ben-Yunen et à côté du port de la ville de Tanger.

Les routes des immigrés chinois sont plus nombreuses et toujours en fonction de la capacité économique de l'immigré⁴⁵. La route moins chère est celle-ci qui part de Pékin, passe par Moscou, l'Ukraine, Bratislava, Prague, l'Allemagne, la France et après l'Espagne. Le passage entre les différents états est fait par des points clandestins et pendant la nuit. La route

⁴³ La date de ce rapport était le 31 décembre 1998.

⁴⁴ Jornadas sobre la Frontera Sur de Europa, Cuadernos de la Guardia Civil n° 18 , 1997 page 41 et suivantes.

⁴⁵ Rapport sur « La inmigracion y el asilo en Espagne » publié par le Ministerio de Asuntos Sociales, Secretaria General de Asuntos Sociales, Instituto de Migraciones y Servicios sociales , pag 15/16 Madrid 1998.

plus chère vient de la falsification des passeports et l'entrée en Espagne est faite au travers des états comme le Japon ou la Bolivie, puisqu'à partir de ces pays le visa pour entrer en Espagne n'est pas nécessaire.

Sur les routes d'entrée en Espagne des Hispano-Américains gèrent les services des organisations clandestines, par voie aérienne à travers les pays comme l'Allemagne, les Pays Bas, ou le Portugal, pour arriver en suite en Espagne par train ou par la route.

Les routes d'entrée en Espagne par les pays de l'Europe de l'Est ne sont pas encore très développés, avec les infrastructures sont très faibles et nous n'avons pas encore beaucoup de renseignements.

4.4. Les moyens employés pour la surveillance de la frontière sud

La loi espagnole⁴⁶ établit que la surveillance de la frontière, la côte et les eaux territoriales dans les douze nautiques est une mission relevant de la Garde Civile. Pour accomplir la mission que la loi a établie la Garde Civile a été dotée de moyens humains et techniques. Cependant il y a d'autres forces qui souvent participent à la mer dans le même cadre des missions de la Garde Civile, par exemple les douaniers, ou la Marine nationale qui, en mission trouvent des immigrants ou des bateaux emportant la contrebande.

L'organisation de la Garde Civile est très similaire à celle de la Gendarmerie Nationale française, c'est à dire, qu'elle fonctionne sur la base du département ou de la « provincia » espagnole. Chacune « provincia » de la côte andalouse compte sur un service de la Garde Civile de la mer, sauf Granada. Le déploiement de l'Ouest vers l'est compte sur deux bateaux⁴⁷ à la provincia de Huelva ; cinq bateaux pour la provincia de Cadix , deux bateaux pour la provincia de Malaga et finalement deux bateaux pour la provincia d'Almeria. L'action de surveillance de la côte par les bateaux est aussi accomplie par des hélicoptères⁴⁸ de la Garde Civile, normalement deux et parfois trois, le tout étant complété par des patrouilles sur les rives avec des voitures tous-terrains.

La côte sud espagnole, devenue frontière extérieure de la communauté européenne, compte sur un grand déploiement des moyens et en plus la promesse d'investissement faite par le gouvernement espagnol, sur lequel nous parlerons plus tard. Tous les moyens techniques sont compris dans un grand plan majeur appelé Système Intégré de Vigilance Extérieur (SIVE), le plan a l'intention d'installer des radars, des cameras infrarouges et d'autres moyens pour l'acquisition de renseignement qui seront déployés sur toute la côte.

Un autre problème à prendre en compte sera le choix d'installation des centres de réception de données, puisqu'il faudra chercher la meilleure combinaison entre l'efficacité de l'emplacement et la propre sécurité des moyens. De ce fait, l'efficacité du système dépendra de la sécurité. Si chaque point de contrôle doit être surveillé le système deviendra onéreux et son coût sera insoutenable pour notre gouvernement. Mais la sécurisation du détroit de

⁴⁶ Nous parlons de la Loi Organique 2/1986 de 13 mars de Forces et Corps de Sécurité.

⁴⁷ Les caractéristiques techniques des bateaux seront exposés dans une annexe en expliquant tous les détails nécessaires.

⁴⁸ Les caractéristiques techniques des hélicoptères comme les bateaux seront exposés dans une annexe en expliquant tous les détails.

Gibraltar est une question d'Etat, qui ne concerne pas seulement le ministère de l'Intérieur, de ce fait le gouvernement doit disposer si possible de l'installation des moyens matériels qui sont sur des terrains militaires appartenant au Régiments d'artillerie afin de sécuriser de tels moyens.

Ici il faut dire que la sécurisation de la côte sud de l'Espagne n'est pas faite uniquement pour l'arrestation des immigrés . Le système est fait pour la lutte contre la contrebande et le trafic de drogues, ceux-ci étant une des grandes menaces de l'Europe d'aujourd'hui. Lorsque l'on contrôle la côte pour des activités illicites, les immigrés illégaux peuvent être arrêtés s'ils sont découverts. Le point de vue de la loi espagnole est que les immigrés illégaux ne sont pas des malfaiteurs mais parfois des victimes des organisations de type mafia. De ce fait normalement les immigrés sont assistés du point de vue humanitaire jusqu'à l'expulsion dans leurs pays.

4.5 Les investissements prévus dans la région.

L'investissement du gouvernement espagnol dans la zone du détroit de Gibraltar et toute la côte sud d'Espagne sera environ de 25.000 millions de pesetas⁴⁹, soit à peu près un milliard de francs, dans les cinq prochaines années. Pour l'an 2000 il est prévu un investissement de 1.000 millions de pesetas (40 millions de francs)⁵⁰, de plus 650 millions de pesetas iront pour renforcer la sécurité des villes espagnoles de Ceuta et Melilla. Pour l'année 1999, 2 milliards de pesetas ont été investis dans la réalisation d'un centre pilote de lutte contre l'immigration illégale et dans la mise au point d'une première partie de radars capables de détecter et suivre des petites embarcations.⁵¹ Le point de vue du Gouvernement espagnol que la frontière sud n'est un problème spécifique à l'Espagne, mais un problème de l'Europe, et de ce fait le coût du système de sécurité devra être payé par les différents pays de l'Union européenne, mais ceci est une question qui devra être discutée par le Parlement européen, et qui sera résolue par le pouvoir politique.

Pour mieux comprendre le plan que le gouvernement espagnol a prévu d'accomplir avec un tel investissement il faut dire que le budget prévu est destiné aux moyens techniques comme les radars, les cameras infrarouge, des viseurs longue portée. etc. Le projet du gouvernement consiste en l'installation de différents centres de contrôle de la côte, un centre pour chacune des provinces côte et en plus un centre régional capable d'effectuer la coordination des autres centres, tout en temps réel, et qui sera installé à Séville. Les différents centres provinciaux compteront plusieurs points d'observation. Chaque point d'observation sera équipé d'un radar, d'une camera infrarouge et d'un viseur de longue portée. Le radar doit être capable de détecter un écho similaire au demi-mètre carré, proche de l'équivalent d'un patera. En outre les viseurs de longue portée seront capables de détecter les objectifs à une distance de quatorze ou quinze kilomètres de la côte. Finalement les cameras infrarouge compléteront l'efficacité des deux autres moyens quand ils seront inutilisables en raison des circonstances météorologiques. Tous les renseignements que les différents moyens techniques, sont capables de récolter seront transmis au centre de contrôle en temps réel pour envoyer vers les zones d'arrivée, les patrouilles terrestres , les bateaux de service sur la mer ou les hélicoptères en alerte. Le centre régional entrera en action quand un objectif dépassera les limites d'un centre provincial afin de coordonner l'action de différentes unités. Le système

⁴⁹ El PAIS 24 mai 1999 page 19.

⁵⁰ El MUNDO 8 octobre 1999

⁵¹ Hérodote, revue de géographie et de géopolitique, n°94, page 84.

sera complet depuis l'installation des centres de contrôle sur la partie africaine de la côte espagnole, pour détecter les points de partie envisagent la possible entrée.

Le projet SIVE, envisagé par le gouvernement espagnol comme une possible solution aux problèmes de la côte sud de l'Espagne, et de l'Europe, n'a pas seulement besoin d'un fort investissement économique, mais aussi d'une longue période d'adaptation des différentes unités concernées pour s'habituer à travailler avec les nouveaux moyens en plus du besoin d'entraînement technique du personnel concerné. Il faut dire que l'installation des moyens techniques ne sera pas la solution à tous les problèmes du détroit de Gibraltar, puis que la patrouille à pied ou en voiture ne pourra jamais disparaître du service de la Garde Civile.

-----ooo O ooo -----

ANNEXES

LES MOYENS AERIENS DE LA GUARDIA CIVIL

HELICOPTERE
BO - 105

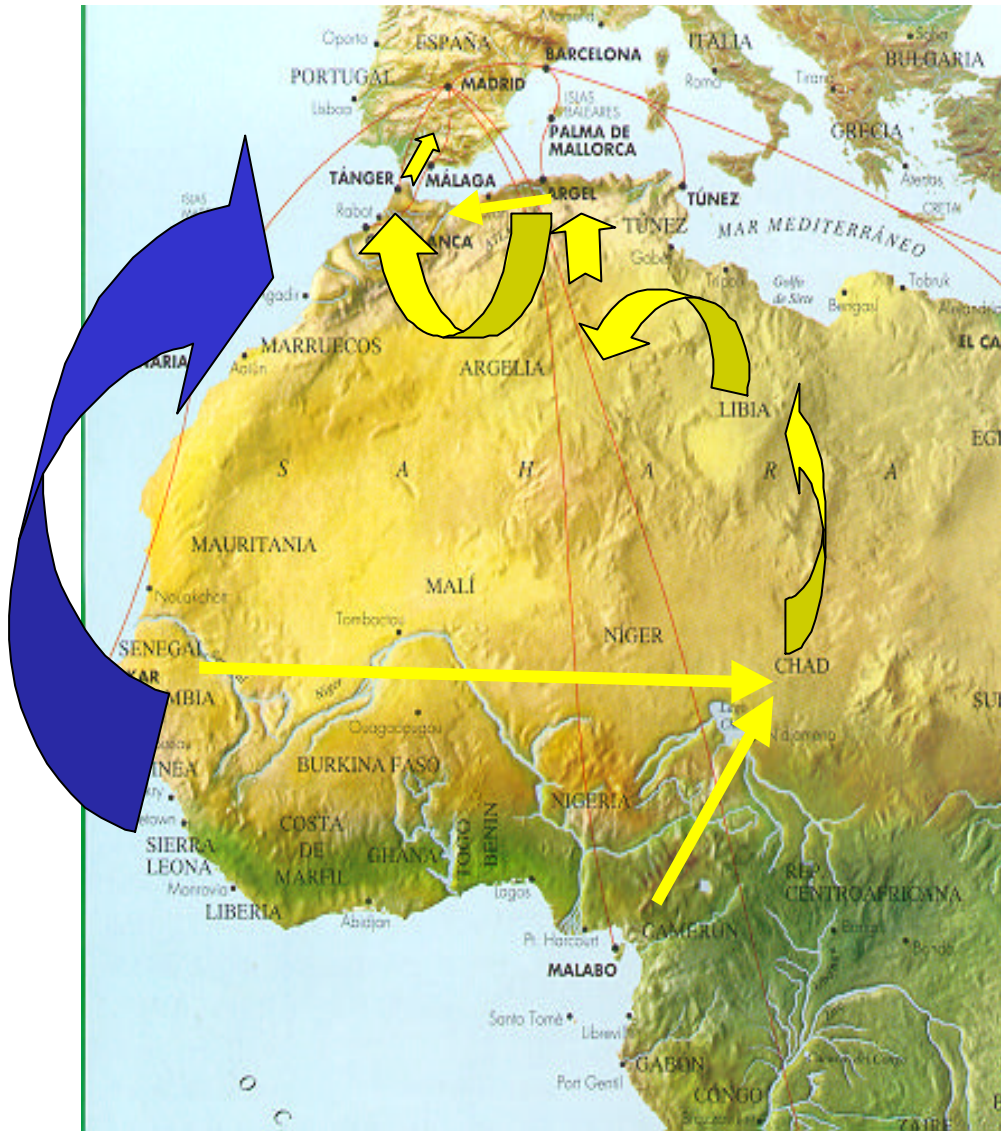


HELICOPTERE
BK-117

LES MOYENS MARITIMES



LES ROUTES DES AFRICAINS



-  ROUTE PAR TERRE
-  ROUTE PAR MER

L'IMMIGRATION ILLEGALE EN EUROPE A TRAVERS L'ESPAGNE



LE REVE CASSE APRES L'ARRESTATION

